

## CONVENTION DE SECURITE SOCIALE ENTRE LE ROYAUME DU MAROC ET LE GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

**DEMANDE D'UNE ALLOCATION AU DECES***Article 23 de l'Arrangement administratif*

*Pour bénéficier d'une allocation de décès vous devez, au moyen du présent formulaire, adresser une demande, soit à l'institution compétente\*, soit à l'institution du lieu de résidence. Vous devez joindre à votre demande les pièces justificatives\*\* requises par la législation qu'applique l'institution compétente.*

1	Le/la soussigné(e)	
1.1	Noms	.....
1.2	Prénoms	.....
1.3	Date de naissance	.....
1.4	Adresse	..... .....
1.5	N° d'identification	au Luxembourg ..... au Maroc .....
1.6	Lien de parenté avec le défunt	.....

2	demande une allocation en raison du décès de	
2.1	Noms	.....
2.2	Prénoms	.....
2.3	Date de naissance	.....
2.4	Date et lieu de décès	.....
	Cause du décès	<input type="checkbox"/> maladie <input type="checkbox"/> maladie professionnelle <input type="checkbox"/> accident <input type="checkbox"/> accident du travail
2.5	N° d'identification	au Luxembourg ..... au Maroc .....
2.6	Numéro de la pension ou de la rente	.....
2.7	Dénomination et adresse de l'institution débitrice	..... .....

3 Les frais funéraires s'élèvent à .....

Ils ont été payés par .....

.....

4 Le demandeur  a reçu une allocation de décès à un autre titre

n'a pas reçu une allocation de décès à un autre titre

5 Les documents suivants sont annexés:  originaux des factures funéraires

.....

6 Veuillez verser le montant dû sur mon compte

6.1 auprès de la banque .....

.....

6.2 à .....

.....

6.3 code bancaire BIC .....

6.3 numéro du compte IBAN et/ou SWIFT .....

CODE

Date

.....

Signature du demandeur

.....

7  L'exactitude des renseignements ci-dessus a été vérifiée.

7.1 Organe compétent de la Partie contractante sur le territoire de laquelle le demandeur réside

.....

.....

7.2 Adresse .....

.....

.....

7.3 Cachet

7.4 Date

.....

7.5 Signature

.....

\* au Luxembourg : l'Union des caisses de maladie  
au Maroc :

\*\* pour le Luxembourg : acte de décès  
factures acquittées relatives aux frais funéraires  
le cas échéant, certificat de l'administration communale attestant la communauté domestique  
pour le Maroc : acte de décès